



Dragages et réglementation

Flore Lafaye de Micheaux
SMNLR – Cellule de l'eau

Dragages et réglementation

- Les procédures « loi sur l'eau »
- Les modalités d'échantillonnage des sédiments à draguer
- Quelques points à évoquer dans le dossier réglementaire

Les procédures « loi sur l'eau »

- Une simple formalité, une forte contrainte, ou un préalable indispensable ?
- Les décrets du 29 mars 1993 modifiés
- La rubrique « dragages » et les textes de référence

Régime de procédure en Méditerranée (rubrique 3.4.0)

Qualité des sédiments dragués	Volume dragué sur 12 mois consécutifs				
	de 0 à 500 m ³	de 500m ³ à 5 000m ³	de 5 000 m ³ à 500 000m ³	> 500 000 m ³	
Tous les paramètres < N1	pas de procédure	D	D	A	
1 paramètre entre N1 et N2	D	D	A	A	
1 paramètre > N2	A	A	A	A	

Niveaux de référence (arrêté du 14 juin 2000)

(en mg/kg de sédiment sec analysé sur la fraction inférieure à 2 mm)

Eléments traces	Niveau n°1	Niveau n°2
Arsenic	25	50
Cadmium	1,2	2,4
Chrome	90	180
Cuivre	45	90
Mercure	0,4	0,8
Nickel	37	74
Plomb	100	200
Zinc	276	552

Niveaux de référence (suite)

(arrêté du 14 juin 2000)

(en mg/kg de sédiment sec analysé sur la fraction inférieure à 2 mm)

PCB	Niveau n°1	Niveau n°2
PCB totaux	0,5	1
PCB congénère 28	0,025	0,05
PCB congénère 52	0,025	0,1
PCB congénère 101	0,05	0,1
PCB congénère 118	0,025	0,05
PCB congénère 138	0,05	0,1
PCB congénère 153	0,05	0,1
PCB congénère 180	0,025	0,05

Modalités d'échantillonnage des sédiments à draguer (circulaire du 14 juin 2000)

- Repérage de la zone à draguer (bathymétrie)
- Repérage des points de rejet (urbains, agricoles, industriels, portuaires)
- Détermination des prélèvements primaires qui constitueront les échantillons représentatifs d'une zone dite « homogène » (en surface et en profondeur)
- Caractérisation de la contamination de la zone à draguer après analyses
- Exemples : Port de pêche du Grau du Roi, passe du Mas Rouge sur l'étang du Méjean-Pérois

Élaboration du dossier réglementaire

- Plan d'échantillonnage à faire valider par le service de police de l'eau
- Réflexion sur le devenir des matériaux en fonction de leur niveau de contamination
- Présentation des actions à mener pour lutter à la source contre les pollutions (cf. démarches Ports Propres)
- Présentation des mesures à prendre pendant le chantier (périodes préférentielles, barrage anti-MES, suivi de la turbidité,...)